PROGRAMME DE FORMATION

Facturation des actes et tiers payant : NGAP, CCAM, feuilles de soins électroniques

Handicap & Inclusion

RÉFÉRENCE
WF-0690

VERSION
V2026-003

ÉDITION
2 novembre 2026

DOMAINE
Handicap & Inclusion

DURÉE
14 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
6 modules
14 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :
- - situer les rôles respectifs de l'Assurance maladie obligatoire et des organismes complémentaires dans la prise en charge des soins ;
- - lire et appliquer les règles de cotation de la NGAP et de la CCAM pour les actes courants du cabinet ou du centre ;
- - établir et transmettre des feuilles de soins électroniques ;
- - mettre en œuvre le tiers payant, part obligatoire et part complémentaire ;
- - analyser les retours de paiement et les rejets, et engager les corrections nécessaires ;
- - organiser le suivi des encaissements et des impayés.

L'essentiel de la formation

Public visé

Secrétaires médicales, assistants de cabinet et collaborateurs de centres de santé chargés de la facturation des actes.

Prérequis

Débutant à intermédiaire : la formation convient à une prise de poste comme à une personne qui facture déjà et souhaite fiabiliser sa pratique.

Aucun prérequis technique

Connaître l'environnement d'un cabinet médical ou d'un centre de santé est un atout

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion Internet et d'une adresse électronique

Modalités et déroulement

Formation à distance sur la plateforme WILL FORMATION, avec accès individuel aux contenus, exercices et quiz, en entrées et sorties permanentes. Des classes virtuelles animées par un formateur complètent les contenus en ligne. Un accompagnement pédagogique est assuré pendant toute la durée du parcours.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'exemples de cotation
- Exercices de cotation et d'analyse de rejets
- Études de cas tirées de situations de cabinet
- Classes virtuelles d'échange et de correction
- Quiz de validation des acquis
- Accompagnement pédagogique à distance

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne accessible en continu
- Supports de cours consultables et téléchargeables
- Exercices corrigés
- Outil de classe virtuelle
- Messagerie pour joindre l'équipe pédagogique

Modalités d'évaluation

- Positionnement initial en début de parcours
- Évaluations formatives tout au long du parcours (quiz, exercices de cotation)
- Évaluation finale des acquis en fin de parcours

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de leur demande d'inscription. Une étude personnalisée est réalisée afin de définir les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles appropriées. Lorsque le besoin ne peut pas être satisfait directement, une orientation vers un partenaire ou une structure spécialisée est proposée.

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **1 110 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

6 modules, 14 leçons — durée totale 14 h.

01 Prise en charge des soins : Assurance maladie et complémentaires

1. Les acteurs de la prise en charge et leurs rôles
2. Parcours de soins, taux de remboursement et participations
3. Droits du patient : carte Vitale, attestations et situations particulières

02 Cotation des actes avec la NGAP

1. Structure de la nomenclature et lettres clés
2. Coefficients, majorations et règles de cumul
3. Exercices de cotation NGAP

03 Cotation des actes avec la CCAM

1. Lire un code CCAM : structure, activités et phases
2. Modificateurs, associations d'actes et exercices

04 Feuilles de soins électroniques

1. Principe de la télétransmission et circuit d'une FSE
2. Feuilles de soins papier, mode dégradé et pièces justificatives

05 Mise en œuvre du tiers payant

1. Tiers payant sur la part obligatoire
2. Tiers payant sur la part complémentaire

06 Rejets, retours de paiement et suivi des encaissements

1. Lire les retours de paiement et identifier les motifs de rejet
2. Corriger, relancer et suivre les impayés